

DEMANDE DU PERIS DE MIN-D'OLUVR - 1955.

(A remplir en 2 exemplaires par tout commerçant indigène,
employeur de M.O.I. en territoire de Ruhengeri y compris
le commerce ambulant.)

Je désire souhaiter à mon service les travailleurs suivants:

N O M	P R E N O I S	C O L L I N E	S C U S - C H I P F E R I E
1. Kwarinda		Gatorin	ijashangi. B
2. Barahona		Besogo	Gasorira. L
3. Ntemashatieu		Burange	Nyagatore. L
4. Ndagije		Gatorin	ipashango. B
5. Bigumizaho		Soringorin	Iazhangi. B

Avis du chef de chefferie.- Vu l'activité du requérant, j'émet un avis favorable pour l'octroi de 1 - 2 - 3 - 4 - 5 travailleurs (parlez les chiffres inutiles) -----

Le chef : Signature : 

Décision de l'Administrateur de Territoire.

Il est accordé ...5... travailleurs pour l'année 1955 au demandeur du présent permis. Ces travailleurs sont nominativement désignés dans le tableau ci-dessus.

L'ADMINISTRATEUR DU TERRITOIRE, a.i.

ii. POCHET,

M. POCHET,

Ruhengeri



Observations:

4

N.Y.J.

DEMANDE DU PERMIS DE MAIN-D'OEUVRE - 1955.

(A remplir en 2 exemplaires par tout commerçant indigène,
employeur de l.O.I. en territoire de Ruhengeri y compris
le commerce ambulant.)

Je soussigné Kadiho Thomas Desago sollicite un permis de main-d'oeuvre 1955 pour les besoins de mon entreprise en territoire de Ruhengeri.
Je désire engager à mon service les travailleurs suivants:

NOM	PRENOMS	COLLINE	SCUS-CHIFFERIE
1. Kwarinda		Gatoru	Gashango-A.
2. Barahona		Busago	Gasavira-f
3. Ntemashatiro		Rusange	Muzatere-L
4. Ndayije		Gatoru	Gashango-A.
5. Biyamigalo		Rwenzoruru	Gashango-A.

Avis du chef de chefferie.- Vu l'activité du requérant, j'émetts un avis favorable pour l'octroi de 1 - 2 - 3 - 4 - 5 travailleurs (barrez les chiffres inutiles) -----

Le chef : Signature.

Decision de l'Administrateur de Territoire.

Il est accordé ...5... travailleurs pour l'année 1955 au demandeur du présent permis. Ces travailleurs sont nominativement désignés dans le tableau ci-dessus.

L'ADMINISTRATEUR DU TERRITOIRE, a.i.

M. POCHET,

HET,
Please

Observations: